



École des métiers de
L'imprimerie
Centre de Formation Continue

82 boulevard des Poilus

44300 Nantes

Tél. 02 40 50 25 97

Fax 02 40 52 10 57

www.ecole-metiers-imprimerie.fr

Contacts :

- Luc Lecerf l.lecerf@ecole-metiers-imprimerie.fr
- Émilie Charbonneau e.charbonneau@ecole-metiers-imprimerie.fr

Ce document a été réalisé avec le concours
des entreprises adhérentes à l'AFIIG organisme gestionnaire
du Centre de Formation Continue :
Conception et réalisation graphique : Le Square Deshoulières - Nantes
Impression : Le Sillon - Savenay



Formation continue en imprimerie
Ensemble, développons
vos compétences

École des métiers de
L'imprimerie
Centre de Formation Continue

Partenaire des entreprises, des salariés et des demandeurs d'emploi, l'École des métiers de l'imprimerie, par son département Formation Continue, cherche à répondre toujours plus à leurs besoins afin de développer les compétences et qualifications professionnelles.

L'École s'appuie sur des professionnels reconnus pour assurer les formations, et met en œuvre des moyens matériels en adéquation avec l'équipement des entreprises.

La mission du centre de formation est double : permettre aux entreprises de détenir une ressource humaine compétente et adaptée à l'outil de production ; donner aux stagiaires les moyens de suivre les évolutions technologiques et professionnelles.

Des formations individualisées et qualifiantes



→ Infographie

- typographie et mise en pages
- XPress, InDesign, Illustrator, Photoshop, Acrobat
- chromie
- imposition numérique Preps, CTP
- calibration de la chaîne graphique
- Dreamweaver, Flash
- environnement Mac et PC



→ Impression offset

- conduite machine offset simple et complexe
- colorimétrie, densitométrie, contrôle qualité



→ Impression numérique

- traitement du flux numérique
- conduite de système d'impression



→ Sérigraphie

- impression à plat
- impression sur textile
- impression en quadrichromie
- tampographie
- clichage et préparation des encres

→ Finition – Façonnage

- massicot
- plieuse
- découpe typo

→ Sécurité

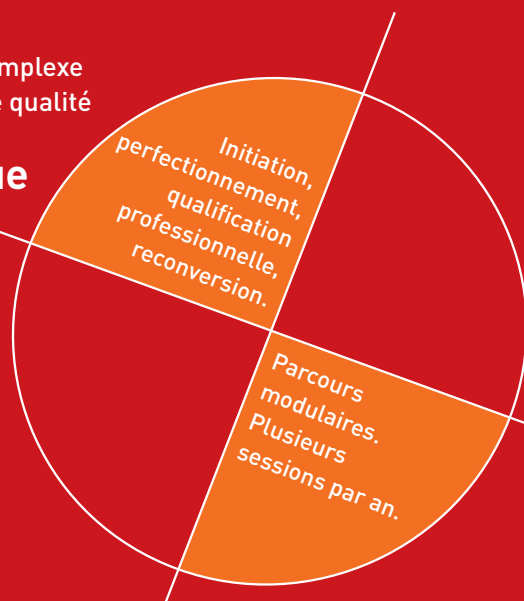
- Sauveteur Secouriste du Travail (SST)
- Prévention des Risques liés à l'Activité Physique (PRAP)

→ Fabrication – Devis

→ Commercial

→ Management

Autres thèmes en cours d'élaboration, nous consulter



Stagiaires et financements

→ Vous êtes chef d'entreprise ou responsable ressources humaines

L'OPCA – organisme paritaire collecteur agréé de votre branche professionnelle – est votre premier interlocuteur dans la formation professionnelle.

Quatre dispositifs principaux existent :

- le plan de formation,
- la période de professionnalisation,
- le droit individuel à la formation,
- le contrat de professionnalisation.

→ Vous êtes demandeur d'emploi

Cinq dispositifs de formation peuvent être développés :

- le droit individuel à la formation (à initier impérativement lors du préavis de licenciement),
- le financement demandeur d'emploi (si validé par l'ANPE),
- le contrat de professionnalisation (formation en alternance avec une entreprise),
- le financement demandeur d'emploi de l'OPCA-CGM (pour les anciens salariés des imprimeries),
- le financement personnel.

→ Vous êtes salarié ou intérimaire

Quatre dispositifs de formation vous sont ouverts :

- le congé individuel de formation,
- la période de professionnalisation,
- le droit individuel à la formation,
- le plan de formation.

Important

Chaque financeur a ses propres règles de financement (prise en charge partielle ou totale des coûts de formation, des salaires, des charges, des frais annexes) qui s'imposent à l'entreprise, au salarié ou au demandeur d'emploi.

Chaque projet de formation doit être prévu à l'avance pour en obtenir le financement car la demande de prise en charge devra être montée plusieurs semaines avant la formation, voire plusieurs mois.

Le choix du dispositif dépend des objectifs de la formation : adaptation, maintien dans l'emploi, développement des compétences, professionnalisation, qualification, reconversion.

Les Certificats de Qualification Professionnelle (CQP)

Ce sont des titres propres à une branche professionnelle, par exemple la branche de l'imprimerie de labeur.

Pour celle-ci, il existe des CQP aux fonctions prépresse, impression, façonnage, fabrication devis, et commerciale. Le but d'un CQP est de positionner et d'évaluer des compétences professionnelles en lien avec une qualification définie.

L'École des métiers de l'imprimerie est agréée pour en organiser les épreuves : elles comportent un examen pratique, la rédaction d'un mémoire sur le poste tenu et un oral devant un jury. Ce dernier propose ensuite l'admission, ou non, à la qualification visée.

Le CQP est également accessible dans le cadre de la validation des acquis de l'expérience.

Nos moyens techniques

- 6 ateliers PAO et 1 atelier chromie
- 1 atelier CTP
- 1 atelier d'impression offset 1, 2, 4 couleurs
- 1 atelier de façonnage

- 1 atelier d'impression numérique
- 2 ateliers de sérigraphie
- 1 laboratoire d'imprimabilité
- 1 centre de documentation